



COMITÉ DE VIGILANCE
LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-
NICÉPHORE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU 10 SEPTEMBRE 2014

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTREAL - QUEBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

1	VISITE DU SITE	1
2	INTRODUCTION DE LA RENCONTRE	1
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	1
4	APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 28 MAI 2014	1
5	PROGRAMME DE SURVEILLANCE DU RUISSELLEMENT DES EAUX DE SURFACE	2
6	PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE WM	2
6.1	Captage, valorisation et traitement du biogaz	2
6.2	Reboisement, revégétalisation du site.....	3
6.3	Contrôle des goélands.....	4
7	WM ET LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	5
8	RENOUVELLEMENT DE LA LETTRE DE CRÉDIT	6
9	ACTIONS DE SUIVI.....	7
9.1	Site internet du comité de Saint-Nicéphore.....	7
9.2	Mise à jour de la liste des membres du Comité	8
9.3	WM finaliste aux Phénix de l'environnement	8
10	RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	8
10.1	Registre des plaintes	8
10.2	Registre des visites du Ministère	9
11	PROCHAINE RÉUNION	9

Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Présentation de M. Desfossés du GARAF : Programme de surveillance du ruissellement des eaux de surface
- Annexe 4 Bilan de la gestion des biogaz
- Annexe 5 Présentation de M. Desfossés du GARAF : Reboisement, revégétalisation du site
- Annexe 6 Bilan du contrôle des goélands
- Annexe 7 WM et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
- Annexe 8 Lettre certifiant le renouvellement de la lettre de 2010 en 2014
- Annexe 9 Bilan du recensement des membres du Comité
- Annexe 10 Registre des plaintes
- Annexe 11 Registre des visites du Ministère

Les annexes sont présentées dans un document joint.

1 VISITE DU SITE

La rencontre débute par une visite du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore, commentée par M. Ghislain Lacombe, directeur de l'ingénierie et de l'environnement et M. Pablo Desfossés, du GARAF (Groupe d'aide pour la recherche et l'aménagement de la faune), organisme qui réalise des études et des travaux de recherche sur la propriété de WM.

Voici les faits saillants de la visite

- Évolution des travaux à la cellule 3A et ligne de dispersion de neutralisant d'odeurs :
M. Lacombe explique que les travaux à la cellule ont bien progressé, les membranes géosynthétiques ont été posées et une section de la cellule est déjà recouverte d'une couche de pierre. M. Lacombe présente également la ligne de dispersion de neutralisant d'odeurs, qui élimine les molécules odorantes.
- Zones du site de WM accueillant des projets de reboisement du GARAF :
M. Lacombe et M. Desfossés identifient plusieurs secteurs ayant fait l'objet d'un projet du GARAF

2 INTRODUCTION DE LA RENCONTRE

M. Dussault souhaite la bienvenue aux participants.

La liste des présences se trouve à l'Annexe 1.

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté pour son adoption et accepté par les participants.

Il figure à l'Annexe 2.

4 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 28 MAI 2014

Le compte rendu de la réunion du 28 mai 2014 est adopté à l'unanimité.

5 PROGRAMME DE SURVEILLANCE DU RUISSELLEMENT DES EAUX DE SURFACE

La présentation de M. Desfossés est disponible à l'Annexe 3.

Voici les faits saillants de la présentation :

- WM, en collaboration avec le GARAF, a mis en place des points d'échantillonnage complémentaires à ceux demandés par le Ministère, pour renforcer le suivi de la qualité de l'eau de ruissellement.
- Le point où l'on constatait la plus grande concentration en matières en suspension (Point ES5 sur la carte), au nord-est du site, témoigne d'une amélioration constante dans les eaux de ruissellement depuis 2012, ce qui confirme l'efficacité des mesures d'atténuation mises en place. Les autres points d'échantillonnage présentent des conclusions similaires.

6 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE WM

6.1 CAPTAGE, VALORISATION ET TRAITEMENT DU BIOGAZ

M. Lacombe présente un schéma illustrant le bilan de la gestion des biogaz. Ce schéma est disponible à l'Annexe 4. Il indique qu'un suivi assidu est réalisé auprès des puits verticaux et des tranchées horizontales afin de s'assurer d'un captage optimal du biogaz produit par les matières résiduelles enfouies. Le biogaz capté est en partie valorisé, sous forme de chaleur ou d'électricité, en partie éliminé.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Les tranchées de captage du biogaz dans les cellules sont-elles superposées?</i>	M. Lacombe explique qu'il existe plusieurs tranchées au sein des cellules, espacées entre elles de 50 mètres.
<i>La production de biogaz sur le site est-elle à la hausse?</i>	M. Lacombe explique que les plus vieilles cellules ont une production qui stagne, voire décline, tandis que les nouvelles cellules apportent une nouvelle production de biogaz. WM prévoit que la production totale de biogaz généré sur le site se stabilisera à 8 000 pieds cubes de biogaz par minute. Cette courbe de production diminuera quand l'enfouissement cessera.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>WM a-t-elle des projets de valorisation du biogaz, considérant que l'élimination représente encore 45 % de ce qui est produit?</i>	M. Dussault confirme que WM étudie des projets de valorisation, mais que ces recherches ne sont pas suffisamment abouties pour pouvoir en parler au comité.

6.2 REBOISEMENT, REVEGETALISATION DU SITE

La présentation de M. Desfossés est disponible à l'Annexe 5.

M. Desfossés présente des illustrations de différents projets menés sur le site de Saint-Nicéphore : plantation de saules sur des surfaces dénudées, revégétalisation de pentes, stabilisation de berges, etc.

Le bilan des plantations réalisées par le GARAF au lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore est le suivant :

- 2010 : 336 arbustes; 1581 arbres
- 2011 : 800 arbustes; 8500 arbres
- 2012 : 975 arbustes, 1500 tiges de saules et cornouiller, 9 268 arbres
- 2013 : 800 tiges de saules et cornouiller, 11 574 arbres
- 2014 : 220 arbustes, 0 tiges de saules et cornouiller, 12 698 arbres

Le bilan des cinq années de plantation est de 50 251 arbres, arbustes et tiges.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Les branches de saule poussent vite or, vous en plantez dans les fossés : ne craignez-vous pas une obstruction à l'écoulement des eaux?</i>	M. Desfossés explique que les saules sont plantés sur le côté des fossés, pour ne pas obstruer le centre du fossé. Les saules sont couplés à une plantation de quenouilles dans le centre du fossé, car ces dernières n'obstruent pas ou peu l'écoulement des eaux une fois bien implantées. Si le fossé venait à s'assécher, le saule pourrait prendre de l'expansion, mais en réalité, la nappe d'eau libre de surface est toujours présente, évitant la propagation du saule. Le GARAF assure un suivi particulier des fossés.
<i>Êtes-vous confronté à des problèmes de castor dans les ruisseaux?</i>	M. Desfossés indique qu'il n'y a pas de problématique de castors au lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore.

6.3 CONTROLE DES GOELANDS

M. Simon Mercier présente le bilan des mesures d'effarouchement des goélands, qui démontre l'efficacité des mesures mises en place. La présentation de M. Mercier est disponible à l'Annexe 6.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Quand suspendez-vous les activités de fauconnerie?</i>	M. Mercier indique que le travail du fauconnier cesse en fin d'année, avec l'arrivée de la neige, lorsque les goélands migrent. Il n'existe pas de date fixe, tout dépend des observations réalisées sur le terrain.
<i>Serait-il envisageable d'introduire des faucons sur le site de façon permanente?</i>	M. Desfossés explique que le milieu n'est pas favorable à l'implantation des faucons, notamment car il n'existe pas de falaise. M. Mercier explique qu'un jeune faucon est en cours de réintroduction sur le lieu d'enfouissement, mais qu'il n'existe aucune garantie qu'il s'établira dans le milieu.
<i>Avez-vous calculé le nombre de goélands sur la rivière? Ils y sont plus nombreux que sur le site.</i>	<i>M. Mercier explique que WM ne réalise pas une telle étude, et effectue des mesures sur son site. Cependant, par le passé, des études plus globales ont été faites sur le déplacement des goélands, dont les résultats ont été présentés au Comité. M. Dussault complète en indiquant que la dernière étude d'impact a documenté l'impact des activités sur la présence des goélands et qu'aucun impact significatif n'a été décelé.</i>
<i>La méthode de fauconnerie est-elle plus coûteuse que d'autres méthodes d'effarouchement?</i>	<i>M. Mercier explique que les recherches sur ces oiseaux indiquent que la fauconnerie est la meilleure option existante, bien que plus coûteuse que l'abattage.</i>
<i>Vous dénombrez moins de goélands que l'an passé : est-ce une tendance qui se confirme?</i>	<i>M. Mercier explique qu'un goéland vit en moyenne 20 ans. Si WM parvient à empêcher leur accès au site, ils se tourneront vers d'autres sources de nourriture et leur progéniture aussi.</i>

7 WM ET LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La présentation de M. Dussault est disponible à l'Annexe 7.

M. Dussault explique que 2 des 10 stratégies du gouvernement touchent directement les activités au lieu d'enfouissement technique de WM, à Drummondville :

- Décourager et contrôler l'élimination :
 - Augmentation des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.
 - Mise en œuvre du programme d'inspection systématique des lieux d'élimination des matières résiduelles.
 - Obligation pour l'ensemble des exploitants à assumer les coûts de gestion après la fermeture des lieux d'élimination.
- Bannir la matière organique
 - Interdiction d'élimination du papier, du carton et du bois
 - Élaboration d'une stratégie afin d'interdire l'élimination de la matière organique putrescible.
 - Poursuite de la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Le projet d'Enerkem, dont vous êtes actionnaire, est-il un des projets de biométhanisation que vous abordez dans votre présentation?</i>	M. Dussault explique que la technologie exploitée par Enerkem est une technologie thermique : les matières résiduelles sont brûlées à haute température pour être gazéifiées. Il ne s'agit donc pas de biométhanisation.

8 RENOUELEMENT DE LA LETTRE DE CRÉDIT

Comme prévu au calendrier, M. Dussault présente la lettre de crédit de 11 millions \$ déposée au Ministère, à titre de garantie des sommes requises pour l'entretien de la partie fermée du site pour la période post-fermeture.

La lettre de crédit est présentée à l'Annexe 8. Une version en français sera demandée par WM et ajoutée aux annexes du compte rendu de la rencontre lorsque disponible.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Si WM cesse ses activités, l'argent est-il automatiquement transféré dans le fonds de fermeture?</i>	M. Dussault explique que l'argent serait prélevé par le gouvernement advenant le cas où WM serait en défaut d'opérer convenablement l'ensemble des mesures de suivi.
<i>Qui est responsable de la fermeture du site?</i>	<p>M. Dussault explique que WM est responsable de la gestion de la fermeture et de la post-fermeture du site.</p> <p>WM a déjà les fonds nécessaires pour assumer les coûts de gestion post-fermeture du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore pour une période minimale de 30 ans. C'est le cas aussi, à titre d'exemples, des sites de Sainte- Gertrude et de Saint-Philippe d'Argenteuil, appartenant tous deux à WM. Ils sont fermés depuis plusieurs années et ils continuent d'être gérés et entretenus par les équipes de WM.</p> <p>À la demande du Comité de vigilance, une police d'assurance additionnelle pour les anciennes cellules du site a été mise en place. Le meilleur véhicule financier trouvé a été une lettre de crédit et le Ministère a approuvé cette lettre de crédit de 11 millions \$. Le Comité a été satisfait de cette démarche et du véhicule trouvé. Les frais de cette initiative sont significatifs pour WM.</p>

Questions ou commentaires	Réponses
<p><i>Chaque année, vous renouvelez votre assurance, mais ce système tombe si le site ferme. Nous ne sommes pas inquiets pour maintenant, alors que vous opérez. Nous sommes inquiets pour quand vous ne serez plus là. Allez-vous maintenir le renouvellement de la lettre de crédit pendant 25 ans?</i></p>	<p>M. Dussault explique qu'il s'agit d'une discussion à tenir avec le Comité lorsque ce moment arrivera. En attendant, WM a pris cet engagement ferme auprès du comité.</p> <p>M. Dussault demande aux membres du comité s'ils sont d'accord avec le maintien de la lettre de crédit pour garantir les sommes nécessaires à la gestion postfermeture de l'ancienne partie du lieu d'enfouissement, aujourd'hui fermée. Les membres confirment leur accord.</p>

ACTION DE SUIVI :

- Mettre aux annexes du compte rendu la version en français de la lettre de crédit lorsque disponible.

9 ACTIONS DE SUIVI

9.1 SITE INTERNET DU COMITE DE SAINT-NICEPHORE

M. Dussault indique que le site Internet a été développé et que, comme convenu, il a été partagé avec les membres du Comité pour recueillir leurs commentaires.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<p><i>J'ai bien aimé ce nouveau site, l'information y est intéressante. Le comité remplit mieux son mandat avec ce site.</i></p>	<p>M. Dussault indique que le contenu du site Internet a été développé à partir du document Règles de fonctionnement adopté au début par le Comité, ainsi que des rapports annuels.</p>

Alex Craft, animateur de la rencontre, indique que le compte rendu des rencontres sera versé en ligne seulement une fois qu'il aura été approuvé par le Comité.

M. Dussault indique que la mise en ligne se fera prochainement et qu'il contactera M. Milot pour lui proposer un communiqué de presse pour le lancement de ce site.

ACTION DE SUIVI :

- Mettre en ligne le site Internet du Comité de Saint-Nicéphore et valider avec M. Milot le communiqué de presse appuyant ce lancement.

9.2 MISE A JOUR DE LA LISTE DES MEMBRES DU COMITE

M. Dussault a fait un recensement des membres du Comité absents lors des dernières rencontres et présente le bilan des suivis. Ce bilan est présenté à l'Annexe 9.

9.3 WM FINALISTE AUX PHENIX DE L'ENVIRONNEMENT

M. Dussault indique que les Phénix de l'environnement sont un prix prestigieux récompensant des projets à saveur environnementale menés par les entreprises et institutions. WM a déposé sa candidature pour le projet des serres Demers et cette candidature a été retenue, ce qui est une première reconnaissance. La désignation des lauréats aura lieu fin septembre.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Votre projet de serres est un très bon exemple que l'économie et l'écologie vont bien ensemble.</i>	

ACTION DE SUIVI :

- Faire le suivi de la candidature du projet de serres Demers aux Phénix de l'environnement.

10 RAPPORT D'ACTIVITÉS

10.1 REGISTRE DES PLAINTES

M. Mercier indique que six plaintes ont été reçues par WM depuis la dernière rencontre. Le registre est présenté à l'Annexe 10.

À partir de juillet, les plaintes formulées ont été traitées par le nouveau protocole de gestion des plaintes et sont donc arrivées sur le cellulaire de M. Mercier.

M. Dussault rappelle qu'une communication sera prochainement réalisée dans le voisinage pour diffuser l'information relative à la procédure pour adresser un signalement.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Le périmètre couvert par votre communication comprend-il le secteur de l'autre côté de la rivière?</i>	M. Dussault confirme que le secteur de l'autre côté de la rivière sera couvert par la communication. WM a visé large, pour englober le périmètre où des plaintes avaient été émises par le passé.
Tenez-vous un registre du nombre de fois où un citoyen formule une plainte?	M. Mercier indique que WM tient un registre plus détaillé que celui présenté au Comité, qui comprend l'identité et l'adresse de l'appelant. Toutefois, aucune analyse particulière n'a été réalisée sur la fréquence d'appel des citoyens.
C'est le premier été où l'on a perçu beaucoup d'odeurs. Pourquoi réaliser des travaux en été?	<p>M. Mercier explique qu'il s'agissait malheureusement de travaux de tranchées horizontales dans la nouvelle cellule, et le calendrier amenait WM à les réaliser durant l'été. Dans le futur, WM aura une meilleure latitude pour agir, et décalera ce genre de travaux. M. Mercier explique qu'il ne s'agit donc pas d'épisode d'odeur qui se répètera tous les étés, il s'agissait de travaux particuliers et ponctuels sur un ou deux jours.</p> <p>M. Dussault ajoute que WM compte créer une liste de diffusion pour aviser les citoyens de tels travaux afin d'informer le voisinage et assurer que la situation est sous contrôle. WM évite le plus possible de tels travaux les jours fériés, lors des congés, etc.</p>

10.2 REGISTRE DES VISITES DU MINISTÈRE

M. Mercier indique que sept visites régulières du Ministère ont eu lieu depuis la dernière rencontre. Le registre est présenté à l'Annexe 11.

11 PROCHAINE RÉUNION

Il est convenu que la prochaine rencontre du Comité de vigilance ait lieu le mercredi 26 novembre 2014, à compter de 19 h.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion s'est terminée à 20 h 40

Élodie Rolland, rapporteuse de la réunion